

Norme NF P98-750

Certification pesage

Note d'information n° 50 de  IDRRIM



La note d'information n°50 de l'IDRRIM, intitulée “**Recommandations relatives à la certification pesage suivant la norme NF P98-750**”, vise à renforcer la fiabilité et la traçabilité des enrobés utilisés dans les travaux routiers. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la qualité et de garantie du respect des tonnes facturées au client final.

Contexte et objectifs :

La certification des systèmes de pesage, conformément à la norme NF P98-750, garantit la **précision des quantités d'enrobés livrées** et assure **une traçabilité optimale**. Cette démarche est essentielle pour :

- Optimiser la gestion des approvisionnements.
- Garantir la bonne quantité d'enrobés livrés au bon chantier.
- Renforcer la confiance entre les différents acteurs du secteur.

Bénéfices attendus :

L'application de ces recommandations permet de :

- Promouvoir des pratiques transparentes dans les marchés publics.
- Pérenniser des règles équitables et de libre concurrence entre les acteurs du marché.
- Accompagner à terme, la digitalisation des bons de pesées et l'exploitation facilitée des données y afférant.

En adoptant ces mesures, les acteurs du secteur contribuent à l'amélioration des relations de confiance dans les marchés, tout en assurant la satisfaction de tous les usagers.

Pour plus d'informations : <https://www.idrrim.com>

Recommandations clés :

L'IDRRIM recommande aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre d'intégrer les exigences de la norme NF P98-750 dans les appels d'offres en :

- Précisant dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) l'obligation de conformité à cette norme.
- Exigeant un certificat de conformité délivré par un organisme accrédité par le COFRAC.